

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE
KEOLIS LILLE ILEVIA
METRO DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE (MEL)

Le présent avis a pour objet l'occupation et l'exploitation de six emplacements situés dans les stations de métro du réseau des transports urbains de personnes de la Métropole Européenne de Lille (MEL) visées ci-dessous, dont la gestion est concédée à la société KEOLIS Lille Ilévia.

La société KEOLIS Lille Ilévia lance la présente consultation en vue de l'attribution d'une convention d'occupation temporaire portant sur les six emplacements ou de plusieurs conventions d'occupation temporaire portant sur un ou plusieurs des six emplacements du domaine public du réseau de transports urbains de personnes de la MEL relative à l'occupation d'emplacements et l'exploitation de l'activité visée ci-dessous. Etant précisé que les candidats devront obligatoirement remettre une offre unique portant sur l'intégralité des six emplacements visés ci-dessous.

Retail & Connexions, en sa qualité de mandataire de la société KEOLIS Lille Ilévia en charge de la commercialisation des espaces commerciaux dans les stations de métro situés dans le périmètre du réseau de transports de la MEL, assurera la conduite administrative de cette procédure pour le compte de la société KEOLIS Lille Ilévia.

CONFIDENTIALITE

Les candidats, ci-après dénommés Candidats, ont une obligation de confidentialité quant aux informations communiquées dans la consultation et ne peuvent les reproduire, même de façon partielle, qu'avec un accord écrit préalable de Keolis Lille Ilévia.

De la même manière, Keolis Lille Ilévia et son mandataire s'engagent à garder confidentiels, dans le respect du Règlement Général européen sur la Protection des Données (UE) 2016/679 (« RGPD »), les éléments et données transmis par les Candidats.

1. PRESENTATION ET OBJET DE LA CONSULTATION

A. Organismes de l'avis de mise en concurrence

Keolis Lille ilevia
Parc Europe – 340/12 avenue de la Marne
59701 Marcq-en-Baroeul
RCS de Lille Métropole n°982 752 909



Aussi désigné et défini dans la consultation comme KLI.

Retail & Connexions (16, avenue d'Ivry – 75013 Paris), RCS Paris n°341 826 782, mandataire de SNCF Gares & Connexions pour la commercialisation des emplacements commerciaux en gare de voyageurs, assure la conduite administrative de la présente consultation.

Aussi désigné et défini dans la consultation comme R&C.

B. Procédure et contexte du projet

La présente procédure de mise en concurrence a pour objet la passation d'une ou plusieurs convention(s) d'occupation temporaire du domaine public permettant une activité économique, en application de l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

La société Retail & Connexions souhaite ainsi choisir un ou plusieurs occupant(s) pour six emplacements, ci-après dénommé « Emplacements », dépendant du domaine public ferroviaire de KLI, situés dans les stations de métro du réseau des transports urbains de personnes de la Métropole Européenne de Lille (MEL) dont la gestion est concédée à la société KEOLIS Lille Ilévia et destiné à y exploiter une activité de « restauration de type vente à emporter ».

2. DESCRIPTIF DU LOT

LOT : 6 emplacements répartis dans les stations de métro du réseau de transports urbain de la MEL:

- **Un Emplacement n°1 situé dans la station de métro « gare de Lille Flandres » d'une surface totale d'environ 54.6 m²**

Descriptif de l'Emplacement : Emplacement existant exploité actuellement sous l'enseigne « Le Club » et situé avant les portiques de contrôle des tickets

Activité : Restauration de type vente à emporter

Durée de l'occupation : 5 ans à compter de la mise à disposition de l'emplacement (de façon prévisionnelle, à partir du 01/01/2027) et sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations administratives. La date de fin de contrat ne pourra pas excéder le 31/12/2031.

- **Un Emplacement n°2 situé dans la station de métro « gare de Lille Flandres » d'une surface totale d'environ 20,6 m² ainsi qu'une surface supplémentaire de back office déporté de 14.5 m² soit une surface totale d'environ 35,1 m²**

Descriptif de l'Emplacement : Emplacement existant exploité actuellement sous l'enseigne « Le Club » et situé après les portiques de contrôle des tickets

Activité : Restauration de type vente à emporter

Durée de l'occupation : 4 ans et 2 mois à compter de la mise à disposition de l'emplacement (de façon prévisionnelle, à partir du 02/11/2027) et sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations administratives. La date de fin de contrat ne pourra pas excéder le 31/12/2031.

- **Un Emplacement n°3 situé dans la station de métro CHU Eurasanté d'une surface totale d'environ 40.3 m²**

Descriptif de l'Emplacement : Emplacement existant exploité actuellement sous l'enseigne « Le Club ».

Activité :

Durée de l'occupation : 5 ans à compter de la mise à disposition de l'emplacement (de façon prévisionnelle, à partir du 01/01/2027) et sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations administratives. La date de fin de contrat ne pourra pas excéder le 31/12/2031.

- **Un Emplacement n°4 à la station de métro Porte de Douai d'une surface totale d'environ 15 m²**

Descriptif de l'Emplacement : Emplacement existant exploité actuellement sous l'enseigne « Le Club ».

Activité : Restauration de type vente à emporter

Durée de l'occupation : 5 ans à compter de la mise à disposition de l'emplacement (de façon prévisionnelle, à partir du 01/01/2027) et sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations administratives. La date de fin de contrat ne pourra pas excéder le 31/12/2031.

- **Un Emplacement n°5 situé dans la station de métro Pont de Bois d'une surface totale d'environ 13.2 m²**

Descriptif de l'Emplacement : Emplacement existant exploité actuellement sous l'enseigne « Le Club ».

Activité : Restauration de type vente à emporter

Durée de l'occupation : 5 ans à compter de la mise à disposition de l'emplacement (de façon prévisionnelle, à partir du 01/01/2027) et sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations administratives. La date de fin de contrat ne pourra pas excéder le 31/12/2031.

- **Un Emplacement n°6 situé dans la station de métro République Beaux-Arts d'une surface totale d'environ 37.9 m² aménagé actuellement de la façon suivante :**
 - **Surface commerciale : 22,5 m²**
 - **Réserve attenante : 15,4 m²**

Descriptif de l'Emplacement : Emplacement existant exploité actuellement sous l'enseigne « Le Club ».

Activité : : Restauration de type vente à emporter

Durée de l'occupation : 5 ans à compter de la mise à disposition de l'emplacement (de façon prévisionnelle, à partir du 01/01/2027) et sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations administratives. La date de fin de contrat ne pourra pas excéder le 31/12/2031.

3. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de dossier de consultation, ci-après dénommé « Dossier de Consultation », en s'inscrivant à la présente consultation via le site internet de Retail & Connexions « Place de la Gare ». L'ensemble du lot sera intégré dans un Dossier de Consultation unique.

Toute demande reçue après la date ci-après précisée ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes directement enregistrées sur le site internet « Place de la Gare » seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom, prénom du candidat ainsi que l'enseigne/société qu'il représente.
- L'adresse électronique à laquelle les Candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : **10/04/2026 à 16h00 délai de rigueur.**

Toute manifestation d'intérêt reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Après la clôture de dépôts des intérêts, les candidats recevront un courriel pour télécharger le Dossier de Consultation directement sur le site internet de Retail & Connexions « Place de la Gare », qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

KEOLIS Lille Ilévia ou son mandataire se réservent le droit d'apporter, au plus tard sept (7) jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : **15/05/2026 à 16h00 délai de rigueur.**



La date prévisionnelle de signature du contrat est le : **Juillet 2026**

KEOLIS Lille Ilévia ou son mandataire se réservent le droit d'interrompre ou de déclarer sans suite la consultation à tout moment, sans ouvrir un quelconque droit à indemnisation au profit des Candidats. Tous les frais et coûts engagés par les Candidats pour participer à cette consultation demeurent à leur charge exclusive.